

# Pleine-Fougères

BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL 2023  
N° 60

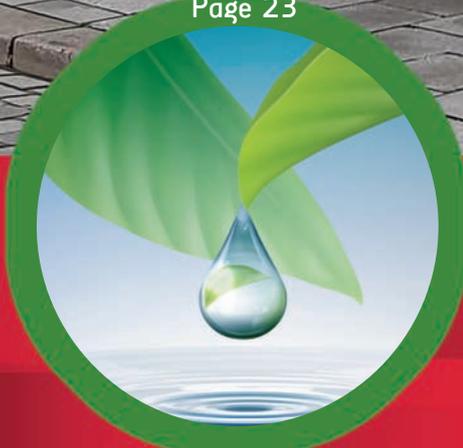
[ville-pleine-fougères.fr](http://ville-pleine-fougères.fr)



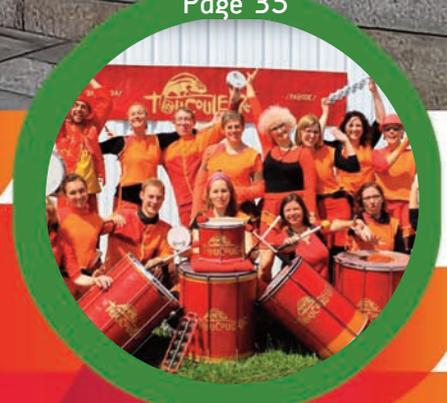
Page 21



Page 23



Page 35





# Le mot du Maire

## SOMMAIRE

Le mot du Maire ..... 2

Actualités municipales 3/11

L'urbanisme ..... 12/13

L'environnement ..... 14

La mairie communique 15/22

Le Focus ..... 23/27

Communauté de Communes ....28

Les Associations..... 28/34

Commission Animations ..... 35

BULLETIN MUNICIPAL/  
AVRIL 2023/N°60

Responsable de la Publication :

Louis Thébault - La Commission

Animations - Conception, impression :

IMPRIMERIE NOUVELLE -

DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en ligne sur le site de la Mairie.



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

### **Votre Conseil municipal a planché sur les comptes de résultats 2022.**

Ils dégagent un excédent de 517 129 € en fonctionnement et ceci, alors que les activités ont repris après la Covid et en faisant également face aux nouveaux aléas : guerre en Ukraine et inflation.

En investissement, notre commune a engagé 1 612 000 € et dégagé un excédent de 667 000 € qui seront réinscrits pour les investissements 2023.

En 2022, nous avons lancé 21 opérations dont les grands chantiers : rue de Rennes, des Prunus, de Bretagne, la défense incendie... et les études pour le cimetière et la salle des sports. Tous ces travaux seront normalement terminés en 2023.

À l'heure du bilan 2022, la commune dégage un excédent cumulé : fonctionnement et investissement de 1 184 524 € ce qui nous permet d'envisager sereinement l'année 2023 ; d'autant que notre taux d'endettement est 2,89% alors que l'État considère que l'on est en difficulté à 13%.

Le Conseil va donc se pencher dans les semaines à venir sur le budget 2023. Nous continuerons cette gestion prudente, tout en prévoyant la fin des travaux engagés et des investissements nouveaux qui apporteront services et développement pour la commune et vous, les habitants.

Je profite de ce moment, où nous arrivons au printemps, pour vous rappeler que nos animations qui nous rassemblent vont à nouveau être proposées : les fêtes de Pâques avec une nouveauté cette année une course de caisses à savon, la fête de la musique en juin, les folklores du monde et le 14 juillet ainsi que beaucoup d'autres festivités proposées par nos 33 associations.

Joyeuses Pâques à chacun et profitez bien du printemps.

**Le Maire,  
Louis Thébault**

## Conseil Municipal du 27 février 2023

### Finances - Compte Administratif 2022: Commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide : D'approuver le compte administratif du budget général «Commune» pour l'exercice 2022 arrêté comme suit :

	Section Fonctionnement	Section Investissement
DEPENSES	1 631 201,09 €	1 612 648,65 €
RECETTES (dont résultat N-1 reporté)	2 148 330,56 €	2 280 043,93 €
RESULTAT	517 129,47 €	667 395,28 €

RESULTATS COMMUNE		
COMMUNE	Section	Section
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 631 201,09	1 612 648,65
RECETTES (dont résultat N-1 reporté)	2 148 330,56	2 280 043,93
RESULTAT	517 129,47	667 395,28
EXCEDENT GLOBAL	1 184 524,75	

### Finances : subventions aux associations 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'attribuer, au titre de l'année 2023, les subventions proposées par la commission finances du 13 février 2023 aux associations de la commune pour les montants indiqués ci-dessous.

### Finances : subventions scolaires 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'attribuer, au titre de l'année 2023, les subventions aux établissements scolaires de la commune pour les montants indiqués ci-dessous.

### Finances : subventions pour fournitures scolaires 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De participer à hauteur de 63 euros par élève de Pleine-Fougères scolarisé aux établissements primaires public et privé de la commune au financement des fournitures scolaires pour l'année 2023.

### Finances : subventions CCAS 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'autoriser :

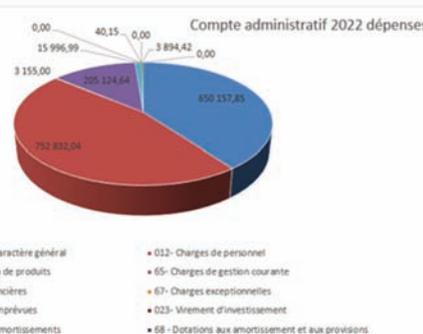
— De verser une subvention au CCAS d'un montant de 10 000 euros sur le budget 2023.

### Défense extérieure contre l'incendie : choix des emplacements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de Veolia d'un montant de 26 028,00€ TTC et à planter la bâche à Ville-Chérel.

Budget général Section FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Dépenses	CA 2021	BP 2022	CA 2022
011- Charges à caractère général	532 333,77	650 180,00	650 157,85
012- Charges de personnel	682 581,35	771 350,00	752 832,04
014- Atténuation de produits	3 023,00	5 000,00	3 155,00
65- Charges de gestion courante	250 765,81	217 610,00	205 124,64
66- Charges financières	16 752,85	28 000,00	15 996,99
67- Charges exceptionnelles	2 200,81	3 500,00	40,15
022- Dépenses imprévues	0,00	5 000,00	0,00
023- Virement d'investissement	0,00	336 334,78	0,00
042- Dotations amortissements	105 729,18	3 552,22	3 894,42
68 - Dotations aux amortissement et aux provisions	320,00	500,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 593 706,77</b>	<b>2 021 027,00</b>	<b>1 631 201,09</b>



Budget général Section FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Recettes	CA 2021	BP 2022	CA 2022
013- Atténuation de charges	24 872,89	22 900,00	24 131,90
70- Produits des services	239 295,96	234 800,00	239 434,63
73- Impôts et taxes	954 978,64	967 856,00	1 016 832,14
74- Dotations et participations	719 001,99	690 271,00	726 676,14
75- Produits et gestion courante	108 022,59	105 200,00	122 814,08
76- Produits financier	2,24	0,00	2,61
77- Produits exceptionnels	50 048,26	0,00	18 439,06
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 278,28	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 152 500,85</b>	<b>2 021 027,00</b>	<b>2 148 330,56</b>



Associations	Subventions 2023
ODE	1500 €
Moto club de Pleine-Fougères	765 €
La prévention routière	80 €
Club des retraités	270 €
Anciens combattants ACTPG	270 €
ACCA Pleine-Fougères	270 €
AAPPMA	270 €
Solidarité entraide	270 €
Danse Country	270 €
Donneurs de sang - Amicale	270 €
Secours Catholique - Canton de Pleine-Fougères	100 €
AFM - Téléthon	170 €
Pleine en fête	700 €
Cyclotourisme Pleine-Fougères	270 €
Association Mini Agri Breizh	270 €

	Ecole	Subventions
<b>Aide/Classe sur justificatif</b>	Ecole publique	150€ x 8 classes = 1200 €
	Ecole privée	150 € x 5 classes = 750 €
<b>Sortie scolaire sur justificatif</b>	Ecole publique	42 € x 101 élèves (dont 2 en ULIS) = 4 242 €
	Ecole privée	42€ x 63 élèves = 2 646 €
<b>Arbre de Noël sur justificatif</b>	Ecole publique	360 €
	Ecole privée	360 €
<b>Piscine Remboursement des frais sur justificatif 10 séances pour 50 élèves</b>	Ecole publique	2 200 €
	Ecole privée	2 200 €

## **Cimetière : attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De retenir l'offre du groupement INERMIS/INFRACONCEPT pour un montant prévisionnel de 17 010€TTC (soit 5,67% du montant prévisionnel des travaux).

## **Cimetière : approbation du devis pour la procédure de reprise de concession en état d'abandon** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis pour un montant de 13 059, 60 TTC pour lancer la procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

## **Cimetière : demande de subventions Fond Vert, DSIL et autres subventions**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer la demande des subventions au titre du «Fond Vert», de la DSIL ainsi qu'auprès d'autres financeurs pour les travaux de réaménagement du cimetière.

## **Complexe sportif Jean Gallon : demande de subventions Fond Vert, ANS, DSIL et autres subventions**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subvention au titre du Fond Vert, de la DSIL ainsi qu'à l'Agence Nationale du Sport et auprès d'autres financeurs pour la rénovation du complexe sportif Jean Gallon.

## **Vestiaires du stade Toussaint Lethimonier : demande de subventions Fond Vert, ANS, DSIL et autres subventions**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subvention au titre du Fond Vert, de la DSIL ainsi qu'à l'Agence Nationale du Sport et auprès d'autres financeurs pour la rénovation des vestiaires du stade Toussaint Lethimonier.

## **Rue de Rennes : convention opérationnelle avec EPF (Établissement Public Foncier) Bretagne**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— De demander l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières,

— D'approuver ladite convention et autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution et de

s'engager à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 7 mai 2030.

## **Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°12** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De vendre à Monsieur et Madame Milcent, le lot n°12 du lotissement Le Clos Michel moyennant le prix de 41 421,60 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de vente.

## **Lotissement Le Clos Michel : vente du lot n°18** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De vendre à Madame Delville, le lot n°18 du lotissement Le Clos Michel moyennant le prix de 32 472 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de vente.

## **Chemin de Villecunan : lancement de la procédure pour déclassement du domaine public en vue de la vente**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— De désigner un cabinet de géomètre, de lancer l'enquête publique et de fixer le prix à 0.58 euros/m<sup>2</sup> concernant le chemin rural n°171 situé à Villecunan ;

— Que les frais de notaires, d'enquête publique et de géomètre seront à la charge des demandeurs, que la vente soit réalisée ou non ;

## **Chemin au Champ Lambert : lancement de la procédure pour déclassement du domaine public en vue de la vente**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— De désigner un cabinet de géomètre, de lancer l'enquête publique et de fixer le prix à 0.58 euros /m<sup>2</sup> concernant le chemin au Champ Lambert ;

— Que les frais de notaires, d'enquête publique et de géomètre seront à la charge des demandeurs, que la vente soit réalisée ou non ;

## **Espace Jeunes : déménagement dans un nouveau local**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— D'autoriser l'implantation de l'Espace Jeunes dans l'ancien centre de tri postal et d'autoriser les travaux d'aménagement nécessaires à l'usage du lieu.

## **SDE (Syndicat Départemental d'Electricité) 35 : modification des statuts**

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

— De donner un avis favorable à la modification des statuts.



## TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

### En campagne :

- **Curage** à Fertillé et La Rivière
- **Les chemins ruraux** de toute la commune ont été nettoyés et broyés. Vous les retrouverez sur la carte communale ci-dessous.



- **Les intempéries** la pluie suivie du gel, ont abîmé certaines routes communales. Nos services ont procédé à des réparations avec de l'enrobé à froid à : La Petite Claye, Le Goulet, Le Racognet, Ville Claire, La Cour Bourdin, La Landelle, La Sauvagère, Villecunan, La Roussardière, Le Roquet, Le Chesnay, l'École, La Costardière et L'Écluse.



### En agglomération :

- **Des décors** pour Pâques ont été créés.
- **Les tailles et élagages** hivernaux ont été réalisés rue du Léez, rue Casimir Pigeon, rue de Villartay, rue Monseigneur Coupel, rue Surcouf, parking Huerta de Rey et rue de Rennes.
- **Les boudromes** du Jardin des Saveurs ont été rénovés.
- **L'élagage** rue William Éon, à proximité de la salle des sports et au fournil a été réalisé par une entreprise spécialisée car cela nécessitait du matériel dont ne dispose pas la commune.





### Arrachage de sapins

Les sapins de la rue de Villartay vont disparaître en raison de plusieurs problématiques :

- 1) Une maladie les touche et se propage aux espèces environnantes.
- 2) Pour des raisons de sécurité car ces sapins peuvent causer une forte gêne au niveau de la rue.
- 3) Les racines de ces arbres envahissent les terrains des riverains.
- 4) Les chenilles processionnaires commencent à s'y installer

### École publique

Les travaux à l'école publique se poursuivent, le gros-œuvre est en voie d'achèvement, les ouvertures sont posées. Place maintenant aux travaux intérieurs, placo-

plâtre, menuiseries, électricité. La livraison du chantier, qui devrait avoir lieu fin juin début juillet, permettra aux enfants et aux enseignants de faire leur rentrée dans leurs nouveaux locaux.

### Adaptation aux zéros phyto : rénovation du cimetière



Le «zéro phyto» a bouleversé notre quotidien et ce, pour la bonne cause. Une réflexion a débuté depuis plusieurs mois concernant l'entretien du cimetière. Dans un premier temps il avait été évoqué le goudronnage des allées, mais il s'est vite avéré que cela n'était pas possible du fait de l'ouverture de certains caveaux en pied de tombe. Des visites ont eu lieu sur plusieurs sites et notre choix s'est porté sur la végétalisation de celui-ci.

Le marché a été attribué au groupement Inermis/Infraconcept pour un montant prévisionnel de 17 010€ TTC, celui-ci est donc chargé de mettre en forme le projet de végétalisation du cimetière. Des réunions publiques d'information auront lieu en amont avant le début des travaux. Parallèlement à ce projet, le processus de reprise des tombes en état d'abandon va être poursuivi.





## Rue de Bretagne

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a été réalisé. Après la réception des travaux par Orange, la prochaine étape sera l'enlèvement des poteaux ce qui permettra à l'entreprise Colas d'intervenir.

## Rues des Lilas et des Genêts



L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est réalisé. Les travaux ont été réceptionnés par Orange ce qui amène à l'étape de l'enlèvement des poteaux. Cette étape réalisée, l'entreprise Colas interviendra pour les travaux sur la chaussée.

## Complexe sportif Jean Gallon

Une réflexion est menée par le conseil municipal autour de l'amélioration des performances énergétiques et du confort de la salle des sports Jean Gallon. Une réunion d'échanges a eu lieu le 12 janvier avec les usagers. Elle a permis de présenter les premières esquisses et de proposer des évolutions du projet

pour répondre aux diverses utilisations. Les principales interventions sur l'isolation, la ventilation et l'éclairage devraient permettre d'atteindre près de 40% d'économies d'énergie. Tout en conservant l'ossature existante, il est proposé de remplacer les couvertures et parements extérieurs vieillissants et qui engendrent des désordres à certains endroits (fuites, condensations...). L'objectif est aussi de réduire l'impact visuel et paysager sur la baie du Mont Saint-Michel par la mise en place de nouveaux revêtements extérieurs et isolés, sans toutefois chauffer la grande salle afin de limiter la consommation énergétique du bâtiment. Le confort devrait être amélioré grâce à une enveloppe performante et une gestion optimisée de l'éclairage et de la ventilation.



Représentation 3D non contractuelle - Cabinet d'architecture Boulet



### Vœux du Maire



Le mercredi 4 janvier 2023, le Maire, Louis Thébault, aux côtés des élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, a présenté ses vœux à la population en présence du Sous-préfet de Saint-Malo Philippe Brugnot, du Député Thierry Benoît, du Conseiller départemental Jean-Luc Bourgeaux et du Président de la Communauté de communes Denis Rapinel. Devant une salle comble, un montage vidéo a retracé les événements de l'année 2022. L'occasion a été donnée pour le Maire, d'annoncer les grandes orientations pour 2023.

### Un nouveau service : réalisation des pièces d'identité

Lundi 16 janvier, la venue du Sous-préfet de Saint-Malo, Philippe Brugnot, a permis le lancement officiel, en présence du Maire, d'Adjoints et de l'agent de la Mairie, Magali Lecornu,

du nouveau service de réalisation de cartes d'identité et de passeports. La Mairie de Pleine-Fougères est la 44<sup>e</sup> sur l'Ille et Vilaine à proposer ce service.



### Vous souhaitez faire une demande de carte d'identité ou de passeport ?

La procédure est la suivante :

- 1<sup>er</sup> :** prendre un rendez-vous en Mairie, où vous seront indiqués les documents nécessaires pour la réalisation de votre pièce d'identité
- 2<sup>e</sup> :** aller sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) ou à France Services (locaux de La Poste de Pleine-Fougères) afin d'effectuer la pré-demande obligatoire
- 3<sup>e</sup> :** se rendre en Mairie avec les pièces demandées lors de la prise de rendez-vous pour finaliser la demande

Les rendez-vous à la Mairie se font exclusivement par téléphone, pour des rendez-vous possibles le

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h-16h30 ainsi que le mercredi de 9h à 12h.

### Habille ton sapin de quartier

La cérémonie de remise du trophée Habille ton sapin de quartier, organisée par la Commission ani-



mations, s'est déroulée en présence du Maire, d'élus et du Conseil municipal des jeunes qui sont membres du jury. Cette année, six sapins de quartier ont été décorés par les résidents des villages concernés par une vingtaine d'adultes et une trentaine d'enfants. Après le village de Razette l'année dernière, le trophée a été attribué à Mont Rouault par tirage au sort pour départager les quartiers.

### Un ministre sénégalais à la Mairie



Boubacar Mbodj, ministre conseiller de l'énergie et de l'environnement du Sénégal, ainsi que le

nouveau directeur général de l'association Les plus belles baies du monde, Issa Barro, ont assisté à la cérémonie de remise des prix de l'opération Habille ton sapin de quartier. Pour l'occasion, le Maire a remis la médaille de la ville à Boubacar Mbodj.

## Inspection de la communauté de brigades



L'inspection annuelle de la Communauté de brigades Dol Pleine-Fougères s'est déroulée le 7 février en présence de nombreux officiels et élus de la Communauté de communes. Ce rendez-vous a été l'occasion de faire notamment un point sur les effectifs et le bilan de l'année écoulée.

## France Bleu Armorique en direct de Pleine-Fougères

Toute au long de la matinée du jeudi 9 mars, France Bleu Armo-



rique était en direct de Pleine-Fougères, pour une émission délocalisée et axée sur la ruralité.



Cette émission spéciale a été l'occasion pour l'équipe de journalistes de rencontrer le Maire mais aussi des commerçants, maraîchers, associations etc. ainsi que des Pleine-Fougerais, le tout, dans la bonne humeur.

# Actualités Municipales

RUBRIQUE JEUNESSE - EDUCATION



## Portes ouvertes dans les établissements scolaires

Elles se tenaient le 20 janvier au collège Saint-Joseph, le 3 février au collège François Brune et le 03 mars à l'école Sainte-Marie.

## Conseil Municipal des Jeunes

Au mois de février, les élus du Conseil municipal des jeunes se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler avec la commission environnement sur l'élaboration d'animations mais aussi sur la création d'affiches de ces événements.

## Carnaval

Mercredi 1<sup>er</sup> mars se déroulait dans les rues de la commune le carnaval des enfants organisé par le Conseil municipal



des jeunes. Pour la première fois, un concours du meilleur déguisement était organisé. Les prix ont été remis à la Villa Triskel en présence de résidents.

## Collège Saint-Joseph

Après avoir découvert le milieu montagnard dans les Alpes au mois de février et avoir ainsi profité des activités de glisse et du patrimoine local, les élèves de 6<sup>e</sup> ont retrouvé le collège.

Ils ont pu accueillir les CM2 lors d'une journée découverte du collège et partager un pique-nique avec leurs fu-

turs camarades. Parmi les projets menés récemment ou à venir, les 6<sup>e</sup> ont travaillé sur la «ville de demain» en réalisant des maquettes futuristes en géographie : une belle réussite ! Les 6<sup>e</sup> sont aussi engagés auprès des personnes âgées et iront prochainement chanter avec eux à l'Ehpad et à la Villa Triskel. Le projet plantation de haies bocagères se poursuit pour la troisième année consécutive, dans la pers-



pective d'une labellisation développement durable du collège. Les élèves se sont rendus sur la commune de Sains et ont planté des haies, en collaboration avec l'association Breizh Bocage. Enfin, les élèves participant au parcours badminton ont tous validé leur niveau. Félicitations à eux !

### Collège François Brune

**Le collège François Brune s'est engagé à faire de l'éducation artistique et culturelle une des priorités de ses enseignements.** L'objectif est de faire en sorte que 100 % des élèves, chaque année, puisse bénéficier d'un projet artistique, culturel, une rencontre avec des artistes par exemple. Cette année, des élèves de 3e ont créé un court métrage d'anticipation «Lettres au futur» avec l'aide de deux réalisateurs Julien

Posnic et Lisa Klemenz tandis que les autres ont découvert l'univers des Transmusicales à Rennes. Les 4e sont amenés à créer leur propre slam et le déclamer devant les autres élèves. Damien Remond, slameur, les aidera à améliorer ainsi leurs compétences à l'oral, bien utile pour préparer l'oral du Brevet en 3e. Deux classes de 5e ont démasqué

les monstres qui se cachent dans l'architecture du Mont Saint-Michel et se sont exercés à la calligraphie au Scriptorial d'Avranches. «L'eau dans tous ses états» est le thème commun à tous les 5e et l'une d'entre elles avec la compagnie «La Boca Abierta» participe à «La Science sur les planches» aux champs libres de Rennes. Les 6e et les Cm2 ont intégré le projet «les Héroïnes de l'ombre» par un atelier d'écriture orchestré par Jessie Magana, une rencontre littéraire autour de six livres sur le thème des stéréotypes, les discriminations. Une soirée débat, en partenariat avec le Relais des Assistants Maternels sera ouverte à tous pour discuter ensemble autour des clichés et comment dans notre quotidien mieux les appréhender le 4 avril prochain. Enfin, ce projet prendra fin avec «Chouette, on lit en baie» qui se déroulera dans les écoles, collèges et lycée publics de la Communauté de Communes le 2 Juin.



## LOGEMENT, CE QUI CHANGE EN 2023

### Interdiction de location pour les logements énergivores



La loi Climat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, interdit à la location en France métropolitaine les logements dont la consommation est supérieure ou égale à 450 kilowattheures/m<sup>2</sup>/an d'énergie finale, soit une partie de la classe énergie G. Cette mesure s'applique uniquement aux baux conclus ou renouvelés au 1<sup>er</sup> janvier 2023. À partir de 2025, la totalité des logements classés G sera concernée par cette interdiction de mise à la location. Les logements classés F le seront en 2028 et les logements notés E en 2034.

### Amélioration de l'habitat : Opah, recherche de volontaires



La Communauté de communes appuyée par les deux villes PVD (Petites Villes de Demain) que sont Pleine-Fougères et Dol-de-Bretagne ont lancé une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Cette étude doit se dérouler sur l'année 2023 pour dimensionner des aides à la rénovation de l'habitat spécifiques pour le territoire. Pour réaliser cette étude, quelques foyers volontaires sont recherchés pour servir de référence. Ces foyers doivent avoir pour objectif de rénover leur logement pour améliorer sa performance énergétique ou son

12

accessibilité (au moins



l'intention, même s'ils ne le réalisent pas par la suite). Une visite gratuite et sans engagement de leur logement sera réalisée pour identifier des montants de travaux et calibrer les aides qui faciliteraient le passage à l'acte pour les travaux. Les personnes intéressées par cette visite gratuite peuvent contacter Yoann Forveille à [pvd.pleinefougères@gmail.com](mailto:pvd.pleinefougères@gmail.com) ou par téléphone au 06 72 69 14 35. La mise en place des aides de l'OPAH à proprement dit verra le jour en 2024. Il est toujours bon d'anticiper en se posant les bonnes questions en 2023.

### Avancement du PLU

Les travaux de la Commission aménagement sur les Orientations d'Aménagement Programmées et sur le règlement littéral du PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuivent. Le cabinet URBA est rentré dans la phase de rédaction du règlement littéral zone par zone pour une période de deux mois. Ce travail sera présenté aux personnes publiques associées, dont les services de l'État, au cours de la première semaine du mois de mai. Une enquête publique sera menée par la suite ainsi qu'une dernière réunion publique. L'approbation du PLU par le Conseil Municipal devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année 2023.



## URBANISME EN COURS

### Création de logements au cœur du centre-bourg Rue des Riaux - rue de Rennes



Dans la continuité de l'étude sur le développement urbain du centre-ville, des projets émergent. C'est le cas sur l'îlot de la rue des Riaux / rue de Rennes où des bailleurs s'engagent pour réaliser du logement locatif accessible. Ces projets sont en phase de réflexion et permettraient l'offre de quelques logements en densification et un logement dans le cœur de ville à proximité des commerces et services. Le bailleur Emeraude Habitation va proposer 11 petites maisons dont 5 d'entre elles sont actées. Elles accéderaient à un terrain qui est propriété de la commune depuis le parking public en haut de la rue de Rennes. Un autre bâtiment situé à proximité intéresse le bailleur et un travail est en cours pour un programme à l'échelle de la ville tout en préservant l'architecture traditionnelle alentour. Une convention a été passée avec l'Etablissement Foncier de Bretagne cette réalisation. Sur ce même quartier des Riaux, la société La Rance possède déjà des logements et réfléchit à la réalisation de nouveaux appartements (Maison Colin) et à des solutions pour améliorer l'accès de ceux existants. Un architecte vient d'être nommé pour travailler sur ce projet.



## Le secteur de la gare

Rue Surcouf, le secteur de la gare est aussi en réflexion sur son évolution. Le projet de Gendarmerie entre dans sa phase de validation par le ministère. Pour le bâtiment de l'ancienne gare, plusieurs propositions accueilleraient à la fois des activités et des logements. Un projet d'aire multimodale renfor-

cerait les possibilités de mobilité sur la commune. Les terrains situés de l'autre côté de la voie ferrée, au bout de la rue de Rennes, pourraient accueillir à terme des logements. Des études de dépollutions éventuelles sont en cours comme des négociations avec la SNCF pour l'acquisition de cette parcelle de plus d'un hectare.



**AIDES HABITAT**  
Ville de Pleine-Fougères

## Information sur des aides dédiées à l'habitat

Des conseils gratuits  
et éclairés



Janvier 2023

J'ai une question générale sur l'urbanisme, la construction, la réglementation, l'habitat performant, l'aménagement...

J'ai une question ou un besoin d'être guidé sur la rénovation de l'habitat, les aides, les énergies, la réglementation, des devis d'entreprises...

J'ai une question juridique liée à mon logement ou je veux investir et défiscaliser dans du logement individuel ou collectif...

J'habite ou je veux acheter un bâtiment patrimonial et je souhaite avoir des aides pour une restauration de qualité



Architectes du Département  
**Ille & Vilaine**  
1<sup>er</sup> DÉPARTEMENT

Sur RDV, contact mairie : 02 99 48 60 46



Contact Maison de l'Habitat : 02 99 21 17 26  
infoenergie@pays-stmalo.fr



Sur RDV, contact : 02 99 784 784  
contact@adil35.org



Contact : 02 99 23 92 83  
contact@cprb.org

- Choix d'un terrain ou d'un projet
- Etapes du projet (choix du maître d'œuvre, réglementation thermique...)
- Démarches administratives (règlement d'urbanisme, permis de construire, déclaration de travaux etc.)
- Conseils sur les méthodes de restauration : matériaux, techniques...
- Réflexion d'aménagement d'une habitation : modification d'ouverture, agrandissement, etc.

**Le Service Public de la Rénovation Énergétique de votre logement**

- Aides et avantages fiscaux
- Choix et coût des énergies, diagnostics
- Chauffage, Énergies renouvelables
- Isolation thermique, ventilation
- Matériaux, qualité environnementale
- Économies d'eau et d'énergie
- Réglementations (thermique, label, etc.)
- Analyse des devis.

**Information et conseil**

- Conseil juridique et fiscal
- Frais d'acquisition, Plus-values
- Investissement, défiscalisation
- Location, aide aux travaux
- Individuel et collectif, copropriétés

**Dispositifs spécifiques d'aides :**

- Loc'avantage
- Denormandie
- Vente et location d'immeuble à rénover
- ...

**Aides à la restauration :**

- Maçonneries
- Menuiseries
- Couverture
- Enseignes commerciales de style

**Suivant critères d'éligibilité**

- Bâtiment repéré
- Visible de la voie publique

**FdP : Possibilité de défiscalisation jusqu'à 50% suivant critères**

Attention faire la demande avant travaux

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision - Intitulé
GAEC SORIN	Le Champs Bas	Installation d'un tracker solaire	16/12/22	Favorable
ANDD	La Croix Domroux	Installation de panneaux photovoltaïques	16/12/22	Favorable
HORVAIS Yoann	3, rue du Lézé	Isolation de la maison par l'extérieur	22/12/22	Octroi tacite
OPEN ENERGIE	33, Le Pin	Installation de panneaux photovoltaïques	23/12/22	Favorable
OPEN ENERGIE	11, Razette	Installation de panneaux photovoltaïques	05/01/23	Favorable
LOISEL Bruno	10, la Petite Claye	Installation d'une clôture	26/01/23	Favorable
VOISIN Anthony	2, Ville Marie	Extension de la maison et construction d'un bâtiment annexe	01/02/23	Octroi tacite
DUESTERWALD Robert	3, La Rivière	Création d'ouvertures	08/02/23	Rejet tacite
HERBERT Marie Andréa	2, Le Colombel	Installation de fenêtres de toit	02/03/23	Favorable
NEWAY	2, allée des Mésanges	Installation de panneaux photovoltaïques	02/03/23	Favorable
CHAILLOU Marie-Thérèse	9, rue des Riaux	Changement de menuiseries	02/03/23	Favorable
CHAPDELAINE Pierre	21, Le Pin	Extension de la stabulation existante et couverture de fumière	02/03/23	Favorable
GIRAULT Gregory	20, Le Marais du Mesnil	Extension de garage	06/03/23	Octroi tacite
ROYER Daniel	6, allée des Lilas	Construction d'une clôture	09/03/23	Favorable

## DES AIRES DE COMPOSTAGE À VOTRE DISPOSITION



À la suite d'une initiative écologique et citoyenne pour réduire le volume et coût de nos ordures ménagères : trois aires de compostage partagées ont été installées à Pleine-Fougères : en face de l'école Sainte-Marie, au Jardin des Saveurs et à la Villa Triskel et une quatrième est en projet aux abords du restaurant municipal. Y déposez-vous vos épluchures et biodéchets ? L'association Compost'Tout travaille en partenariat avec la Communauté de communes, la commune et les habitants afin d'assurer le bon fonctionnement de ces aires. Les zones de compostage, en accès libre, fonctionnent grâce à des référents

bénévoles et l'aide d'un maître composteur. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter François au 06 89 90 27 70. Nous recherchons de nouveaux référents de site et de nouveaux emplacements. Le compost produit collectivement est ensuite récupéré par les participants gratuitement pour amender les cultures et jardins. N'attendez plus !

Facebook Compost'Tout :  
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057344023803>

## TOUS AU JARDIN LE 15 AVRIL

Dans le cadre de ses actions autour de l'environnement, la commission développement durable, avec la participation du Conseil municipal des jeunes, des Eco-ambassadeurs, de l'association Des idées plein la terre et des Jardiniers amateurs Breilliens, proposent le samedi 15 avril un événement intitulé Tous au jardin. Au cours de cette journée, différents ateliers et animations seront proposés tout au long de la journée au public.



Ainsi, la fabrication et le décor de nichoirs mais aussi d'hôtels à insectes seront proposés à la Médiathèque. Ils donneront lieu à une installation dans différents endroits de la commune. Une grainothèque, sur le principe d'échanges de graines, va être installée à la Médiathèque et donnera lieu à des ateliers de décorations. Au jardin Triskel, un troc d'outils de jardin et de plantes va être organisé. Enfin, avec l'association Des idées plein la terre et des jardiniers amateurs Breilliens, des animations autour du compostage et du broyage vont être proposées. Tous au jardin, le samedi 15 avril, de 10h à 16h, à la Médiathèque, au Jardin Triskel et aux abords des composteurs au Jardin Triskel.







## Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon, Adjointe à la jeunesse, à l'éducation, à la culture
- Mardi 10h/12h : Didier Brune, Adjoint aux finances, aux aménagements urbains et aux travaux
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre, Adjoint aux affaires rurales et à la voirie et au développement durable
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat, Adjointe à la communication, aux animations, aux loisirs et aux sports
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales et aux solidarités. **Le Maire et les Adjoints tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.**



## Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

Mathias Deniaud, architecte-conseil, tient ses permanences à la Mairie un vendredi par mois sur rendez-vous uniquement. Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au 02 99 48 60 46.

## France Service 20 services publics sont présents en un même lieu,

France Services, 23 rue de Normandie. France Services, au rez de chaussée, vous accompagne dans vos démarches au quotidien : lundi de 14h à 16h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 9h à 12h. • **Accompagnement** pour vos démarches en ligne • **Accès gratuit** et en libre-service à Internet et aux équipements numériques • la CAF, l'Assurance Maladie, la Carsat Bretagne, les Impôts, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour les pré-demandes de carte nationale d'identité ou passeport, le Ministère de la Justice, la MSA et Pôle Emploi qui sont proposés en ligne. Contact : 02 23 15 21 47 ou [pleine-fougères@france-services.gouv.fr](mailto:pleine-fougères@france-services.gouv.fr). Les permanences assurées à l'étage :



- **Le CDAS** : les assistantes sociales le lundi après-midi et mardi matin de 9h/12h sur RDV au 02 90 02 76 50
- **Le RSA** le jeudi matin de 9h/12h. Rens : au 02 99 82 86 00
- **Le PAE** (Point Accueil Emploi) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin. Rens : 02 99 80 19 77
- **L'AGECLIC** : un vendredi par mois sur RDV au 02 23 16 45 45. Rens : [www.ageclic.fr](http://www.ageclic.fr)
- **Info Energie** le 3<sup>e</sup> mercredi du mois impair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Soliha** (solidarité habitat) : le 2<sup>e</sup> mercredi du mois sur RDV au 02 99 80 90 57

- **Aid'Habitat** : le 3<sup>e</sup> mercredi du mois pair de 9h30/12h sur RDV au 02 99 80 90 57
- **Conciliateur de Justice** : le 2<sup>e</sup> jeudi après-midi de chaque mois de 14h/17h sur RDV au 06 68 53 16 31
- **La Mission Locale** : le jeudi matin de 9h/12h sur RDV au 02 99 82 86 00
- **Solidaribus** : un jeudi sur deux de 10h/12h. Rens 02 99 19 86 55 - 06 84 98 80 03 ou [spfsmalmalo@orange.fr](mailto:spfsmalmalo@orange.fr)
- **UFC que Choisir** : le lundi de 14h/16h sur RDV au 02 99 56 80 47 ou [contact@saintmalo.ufc-quechoisir.fr](mailto:contact@saintmalo.ufc-quechoisir.fr)

## Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi 8h30/12h30 et de 13h45 /17h15 sauf le vendredi 13h45/16h30. ☎ 02 99 48 60 46

E-mail :

[mairie.pleinefougères@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleinefougères@wanadoo.fr)

**N'hésitez pas à consulter notre site internet :**

[www.ville-pleine-fougères.fr](http://www.ville-pleine-fougères.fr)

## Et notre page Facebook

[www.facebook.com/ville-pleine-fougères/](http://www.facebook.com/ville-pleine-fougères/)



## Nous suivre sur Instagram

[Instagram@mairiepleinefougères](https://www.instagram.com/mairiepleinefougères)



## Et Intramuros



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.

## VILLA TRISKEL



Un moment de convivialité était organisé le 17 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Villa Triskel.

Plusieurs actions intergénérationnelles ont pu se mettre en place, en fin d'année comme la rencontre avec les élèves de la chorale du collège François Brune pour un après-midi en chanson. Nous avons accueilli également les maternelles de l'école Sainte-Marie autour de la lecture de contes de Noël et la fabrication de galettes des rois en début d'année. D'autres actions sont déjà programmées avec les collèges et écoles : participation à La Grande lessive, journée jeux, après-midi musical au collège Saint-Joseph... Nous avons également fait plusieurs sorties notamment au bowling, au cinéma et d'autres sont au programme : visite du Télégraphe à Saint-Marcen, sortie au théâtre ou encore des rencontres inter-maison Émeraude : concours de belote entre locataires, balades etc.



## L'ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à

- **Éloïse HENNEQUIN**, née le 9 octobre 2022  
1, rue du Chauffaut
- **Jules GAILLARD**, né le 3 décembre 2022  
2b, le Pin
- **Yoan CHOUENARD**, né le 22 janvier 2023  
28, rue de Villartay
- **Ethan LOUET**, né le 13 janvier 2023  
5, La Louvrie
- **Mathis ROUAULT**, né le 22 janvier 2023 28, rue de Villartay



### Sincères condoléances aux familles de

- **Hélène GARNIER, née BIENVENU**, 90 ans, le 22 décembre 2022
- **Simone MÉNARD, née COUDRAY**, 96 ans, le 27 décembre 2022
- **Andrée COLIN, née LENORMAND**, 92 ans, le 2 janvier 2023
- **Alan WEBB**, 70 ans, le 11 janvier 2023
- **Olga COFFINET, née LOGINOVA**, 49 ans, le 13 février 2023
- **Julien HUBERT**, 96 ans, le 28 février 2023
- **Marie-Bernadette MÉNARD**, 65 ans, le 2 mars 2023



### Résidence Les Marais

- **Jeannine ROUAULT, née PERRIER**, 90 ans, le 6 décembre 2022
- **Marie HAMELIN, née REPESSÉ**, 93 ans, le 17 décembre 2022
- **Marie RACINE, née DELAMAIRE**, 94 ans, le 25 janvier 2023
- **Marie TAILLEBOIS, née FERRON**, 93 ans, le 19 février 2023



Une année 2023 très animée !

### LA MÉDIATHÈQUE

**Horaires d'ouverture :** le mardi de 10h à 14h ; le mercredi de 10h à 18h30 ; le vendredi de 14h à 18h30 ; le samedi de 10h à 17h. Médiathèque de Pleine-Fougères, rue William Eon. Rens.: 02 99 48 64 58 ou [mediathequepleinefougères@orange.fr](mailto:mediathequepleinefougères@orange.fr)

Rendez vos documents à toute heure, grâce à la boîte de retour de livres sur la façade.

#### • Des expositions

Entre janvier et mars, trois expositions étaient visibles à la Médiathèque :

- **De l'auteur au lecteur :** exposition consacrée au chemin d'un livre entre son auteur, éditeur, imprimeur... jusqu'au lecteur
- **Communes du patrimoine rural de Bretagne :** exposition qui décrivait les maisons typiques en Bretagne
- **Économie d'énergie et rénovation des logements :** présentation des travaux et des aides possibles pour améliorer son habitat

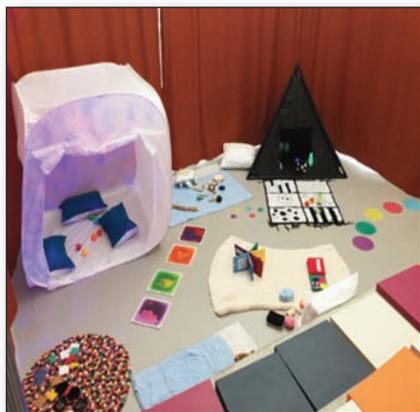


#### • Des nouveautés !

**Boîtes à histoires** Permet d'écouter des histoires ou des berceuses sans écran et ludique pour les tout petits de 0 à 3 ans, en avril et mai.



**Espace sensoriel** Éveiller et stimuler les sens des enfants de 0 à 3 ans, dans un lieu confortable et sécurisant, dès le 10 mai.



**Et tout au long de l'année :** des jeux de société sont à disposition, pour petits et grands à



partir de 2 ans ainsi qu'un piano pour musiciens en herbe ou confirmés et des jeux vidéo pour jouer entre amis ou en famille.

#### Demandez le programme Les expositions

• **Andrée Prigent** du 22 mai au 17 juin Illustrations originales de l'autrice Andrée Prigent, illustratrice d'albums jeunesse.



• **Maman, je ne veux pas la guerre** du 2 au 8 mai - 1939-1945 Pologne, 2022 Ukraine - Dessins d'enfants polonais datant de 1946, mis en miroir avec des dessins d'enfants ukrainiens.



• **La Poste** au mois de juin Jean-Claude Labbé présente une partie de son immense collection, amassée en plus de 50 ans, dédiée à la longue histoire de l'entreprise La Poste.



• **Soirée info-débat** vendredi 2 juin à 18h. Soirée d'échange sur le thème de la prévention des écrans chez les enfants avec l'Espace Médico-Social de Pleine-Fougères. Ouvert à tous.

• **Les tournois jeux vidéo (sur inscription)**



- **Tournoi de Danse** samedi 15 avril à 14h. Affrontez-vous au cours d'un tournoi de danse et tentez de remporter le titre.

- **Tournoi de Course de Kart** samedi 17 juin à 14h. Allez le plus vite possible pour doubler vos adversaires et tentez de remporter le titre.

• **Scrabble** chaque vendredi à 16h. Passez un bon moment, toutes les semaines en jouant au Scrabble. Ouvert à toutes et à tous et à tous niveaux.



• **Accueil des seniors**

Voyagez, apprenez et découvrez dans la bonne humeur, avec l'accueil des seniors, à 14h30, un mardi par mois, avec les thèmes suivants :

- **Rencontre et débat** le mardi 18 avril à 14h30



- **Le curé intrus de Saint-Bro-ladre** le 9 mai, avec Guy Richeux, conférencier. Un homme devenu prêtre juste avant 1789 qui contrairement à une majorité de ses confrères embrasse les idées révolutionnaires. Son souhait : être un bon chrétien tout en désirant une plus grande justice sociale.

- **Quiz** le mardi 6 juin

• **Club de lecture**

La base : une base de lancement pour la lecture pour tous. Si vous aimez lire et avez envie de partager vos découvertes littéraires, vous êtes au bon endroit : un mercredi par mois à 17h : les 26 avril, 24 mai et 28 juin.



• **L'heure musicale avec J2N**



Assistez aux auditions des élèves de l'école de musique

J'ai 2 notes à vous dire (J2N),  
**Piano** : samedi 8 avril à 14h30  
**Guitare Jazz, chant et piano** :  
samedi 13 mai à 14h30

### ESPACE NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE

Vous êtes débutant en informatique ? Vous avez besoin d'une aide pour effectuer vos démarches ? Vous voulez progresser avec les outils informatiques ? Sylvie vous attend pour des ateliers personnalisés et individuels gratuits en fonction de vos demandes et besoins sur les différents supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...) du mardi au samedi sur rendez-vous.

**Atelier imprimante 3D** : venez découvrir l'imprimante 3D en fabriquant votre porte clé, les samedis 27 mai et 10 juin à 14h.

**Coloriage augmenté** : coloriez et découvrez votre création s'animer, les samedis 20 mai et 24 juin à 14h.



## SOLIDARITÉS

### VŒUX À L'EHPAD



résidents de l'Ehpad. Ces 62 colis étaient accompagnés d'une carte de vœux réalisée par le Conseil municipal des jeunes. Ce moment convivial a été l'occasion de mettre à l'honneur les centenaires de l'établissement : Fernande Aguer, 102 ans ; Andrée Guinnebault et Jeanne Rault, 100 ans. Jean Genouvrier, quant à lui, fêtera cette année ses 100 ans.



### DES COLIS POUR LES AÎNÉS

Le 26 janvier, les membres du CCAS en présence du Maire, Louis Thébault et de Sylvie Hivert, Adjointe aux affaires sociales, ont remis des colis aux

En présence du Maire et de l'Adjointe aux affaires sociales, de membres du Conseil d'administration mais aussi des agents de l'Ehpad, la directrice de l'établissement, Marie-Christine Hosquet, a présenté les vœux de la Résidence les Marais le lundi 16 janvier.

### REPAS DES AÎNÉS

Le 20 janvier se déroulait le traditionnel repas du CCAS. Après deux ans d'absence pour cause de Covid, les 150 convives étaient heureux de se retrouver. Les personnes qui ne pouvaient être présentes n'ont pas été oubliées et ont reçu un colis. Le Maire, Louis Thébault et Sylvie Hivert, Adjointe en charges des affaires sociales avec les membres du CCAS, ont mis à l'honneur les deux doyens du jour : Agnès Racine, 98 ans et Henri Cruche, 92 ans.



## Quoi de neuf à Pleine-Fougères ?

**Des commerçants primés** Ça n'est pas un commerçant mais trois qui ont été primés par leurs pairs et clientèle au début du mois de janvier : la boucherie Beaubouchez, la Boulange de Tom ainsi que le restaurant Phil à table : un beau succès pour nos commerçants qui attirent du monde sur la commune. Afin de mettre en valeur l'excellence de ces artisans, ils ont été reçus de façon officielle par le Maire. Nous leur adressons toutes nos félicitations !

C'est au Manoir de la Belle Noé à Dol de Bretagne, que se déroulait une cérémonie pour la remise des trophées de l'artisanat avec des prix européens décernés à deux artisans de Pleine-Fougères :

**Eudes Beaubouchez** de la boucherie Beaubouchez avec un grand prix d'honneur pour son produit festif "saucisson à l'ail, aux pistaches grillées, fumé au bois de hêtre". **Thomas Romagny** de la Boulange de Tom pour un prix d'excellence - une médaille d'or, pour sa galette des rois. De son côté, **Philippe Blin** du restaurant Phil à table a vu son établissement primé de 5 étoiles au Travelers'choice établi par Tripadvisor, premier site de voyage. Phil à table est reconnu et récompensé pour la qualité de son travail.



## LE DYNAMISME DE LA COMMUNE ATTIRE LES ENTREPRISES

**Une nouvelle conseillère en immobilier** La commune de Pleine-Fougères compte une nouvelle conseillère en immobilier du réseau iad France. Sophie Morin réside depuis de nombreuses années à Pleine-Fougères et y a des attaches familiales. Elle s'est mise à son compte depuis décembre. Forte d'une grande expérience en vente et



de plusieurs années dans le milieu immobilier, Sophie Morin lance sa propre activité dans un domaine professionnel qui la passionne. Avec un réseau qu'elle souhaite étoffer, elle propose la transaction de biens mais aussi une estimation simple de biens et précise ne pas faire de locations. Vous souhaitez faire estimer votre bien ou cherchez à vendre votre bien? Vous recherchez le logement de vos rêves? Rens. : Sophie Morin au 06 31 61 65 35 ou morin.sophie@iadfrance.fr ou sur Facebook Sophie Morin iad France.

**STL Ouvertures et design** Depuis 25 ans dans le domaine de la menuiserie, Thierry Lecul a implanté son entreprise STL Ouvertures et design à Pleine-Fougères. Il propose de la fourniture, de la pose de menuiseries en extérieur ou en intérieur avec un ser-



vice après-vente. Le dépannage fait partie de sa philosophie "même sur des installations qui ne sont pas posées par nos soins". Avec son épouse Stéphanie, il lance un appel aux auto-entrepreneurs ou petites entreprises du secteur "n'hésitez pas à nous contacter car nous sous-traitons également". Le rayon d'intervention est de 100 km autour de Pleine-Fougères. Les interventions se font 7/7 jours. Rens. : 06 67 06 09 51 ou 06 74 64 58 11 et sur stlouvertures@gmail.com. [www.stlouverturesetdesign.fr](http://www.stlouverturesetdesign.fr)

# La Mairie Communique

## SARL EULALIE

Quatre nouveaux gîtes sont créés à Pleine-Fougères par la Sarl Eulalie avec l'ouverture d'un premier gîte courant avril et les trois autres d'ici la fin de l'été.

"Nos gîtes sont une histoire de famille et restent dans cet état d'esprit pour répondre aux familles qui souhaitent partager un moment ensemble, pour se retrouver" explique Stéphanie Lecul. L'originalité du concept, c'est la décoration éphémère que la clientèle pourra acheter si elle le souhaite. Gîtes de la Sarl Eulalie : 06 67 06 09 51 ou eulaliesblu@gmail.com Facebook et site internet en cours de construction.



**MPS35** Avec de nombreuses années d'expérience dans la profession et sur les conseils de ses proches, **Mikaël Paccarin** est installé avec son entreprise **MPS35** comme menuisier, charpentier, maçon et couvreur. De formation menuisier ébéniste et passionné par le travail du bois et en particulier l'ossature en bois, Mikaël Paccarin intervient aussi bien pour des travaux en extérieur qu'en intérieur. Pour plus de renseignements, ne pas hésiter à se rapprocher de Mikaël Paccarin au 06 70 86 99 30. Rayon d'intervention : une trentaine de kms autour de Pleine-Fougères.



**DU NOUVEAU À L'ESPACE MÉDICO-SOCIAL** Une nouvelle infirmière **Asalée, Pauline Sénant**, a intégré la Maison de Santé de Pleine-Fougères. En collaboration étroite avec les trois

médecins, elle intervient sur la prévention, le dépistage et l'accompagnement de patients atteints de pathologies chroniques ou de facteurs à risques (diabète de type 2, maladies cardio-vasculaires, repérage de troubles de la mémoire, accompagnement au sevrage tabagique, enfants et ados en surpoids, actions de prévention autour des cancers etc.). Les consultations sur rendez-vous, à la Maison de santé et sous condition d'être un(e) patient(e) d'un des trois médecins. Renseignements : Pauline Sénant au 06 64 79 30 11 ou pse-nant.asalee@gmail.com



## DU NOUVEAU À LA MAISON DU BIEN-ÊTRE ET DE LA FAMILLE

L'assemblée générale à la Maison du bien-être et de la famille a été l'occasion pour le Maire d'aller à la rencontre des praticiens et de saluer les nouvelles praticiennes. Jessica Bony, kinésologue et Marie Conratt, doula (pour la grossesse, la parentalité, le post-partum, l'accouchement etc.) font désormais parties de l'association. À ce jour, vous pouvez y retrouver 7 praticiens : **Claire Bastide**, ostéopathe, «spécialisée en périnatalité et fertilité et reçoit tous les patients», le lundi et le jeudi matin – remplacée par

**Alix Larson** le samedi matin (1/2 semaine)- 07 50 26 04 61 ou [claire.breizh.osteopathie@gmail.com](mailto:claire.breizh.osteopathie@gmail.com).

**Thérèse de Brancion**, conseillère en naturopathie féminine, aromathérapie et Fleurs de Bach, «accompagne les femmes dans leur santé, de la puberté à la ménopause», le mardi et le mercredi - 06 35 10 25 05 ou [tdebrancion.aromatherapie@gmail.com](mailto:tdebrancion.aromatherapie@gmail.com).

**Sékolène Vaury**, conseillère conjugale et familiale, «aide les personnes à mettre des mots sur leurs maux», le mardi - 06 26 39 81 66 ou [svaury@atelierkerlatio.com](mailto:svaury@atelierkerlatio.com)

**Françoise Robidou**, somatopathe, «méthode douce issue de l'ostéopathie», le samedi matin (1/2 semaine) - 06 59 44 75 54 ou FB combourgsomatopie

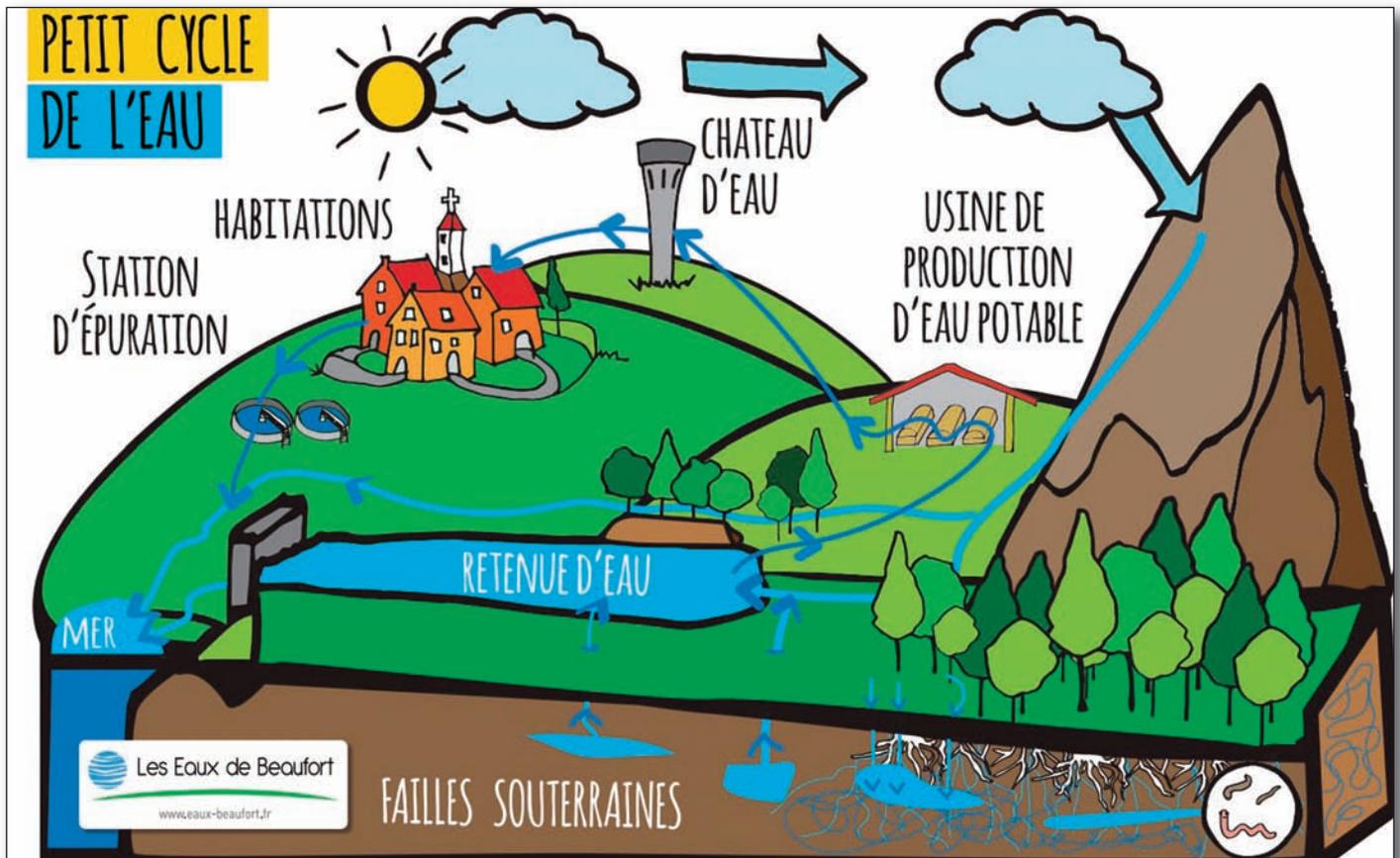
**Ariane Pluot**, réflexologue, «stimulation du corps pas massage acupressif», vendredi et certains samedis, déplacements à domicile le mardi - 06 42 22 17 17 ou [arianepluot.reflexologie@gmail.com](mailto:arianepluot.reflexologie@gmail.com)

**Marie Conratt**, doula, «accompagnement durant la grossesse, la parentalité, le post-partum, le parcours PMA, le deuil périnatal etc.» le vendredi. Rendez-vous possibles en visioconférence ou à domicile- 06 62 61 41 39 ou [coconmerveille@gmail.com](mailto:coconmerveille@gmail.com)

**Jessica Bony**, kinésologue, «pour retrouver fluidité et sérénité dans votre vie» le lundi - 07 52 05 22 46 ou FB Mon fil rouge - kinésiologie



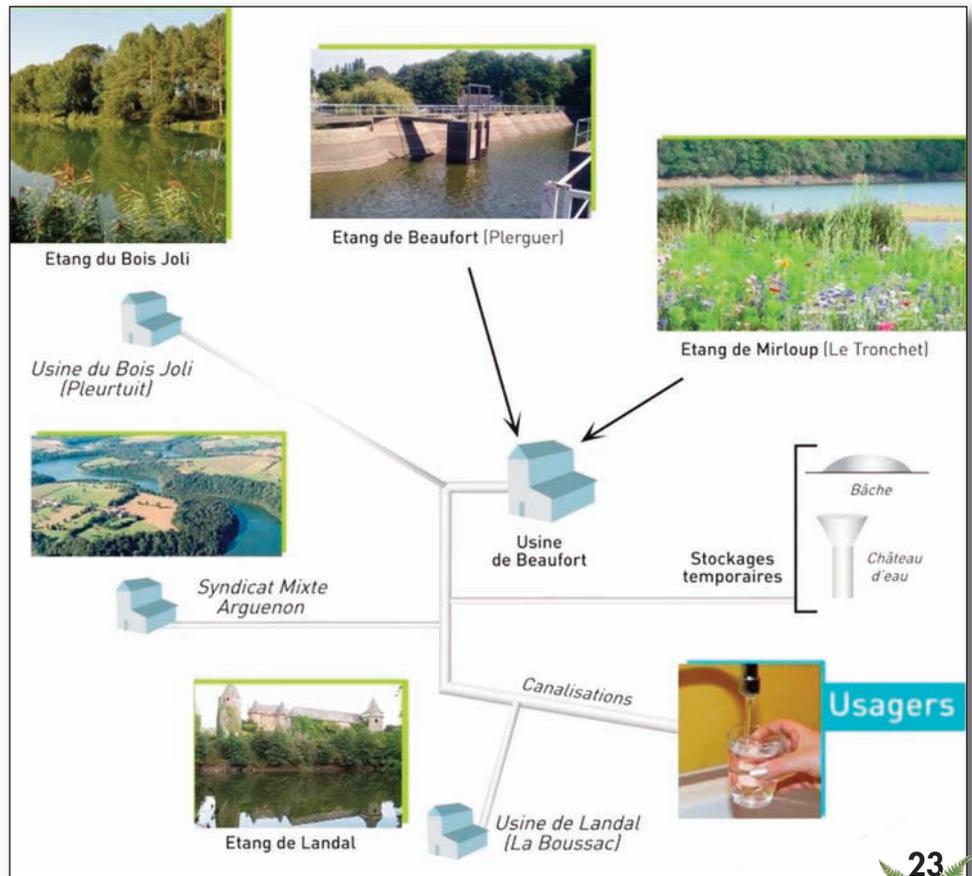
## Chaque goutte compte ! Préparons dès maintenant 2024



Notre commune dépend du syndicat des eaux de Beaufort qui couvre 35 communes, 35 000 abonnés. Les barrages sont alimentés par les rivières et les cours d'eau de notre territoire. 4 lieux de captages :

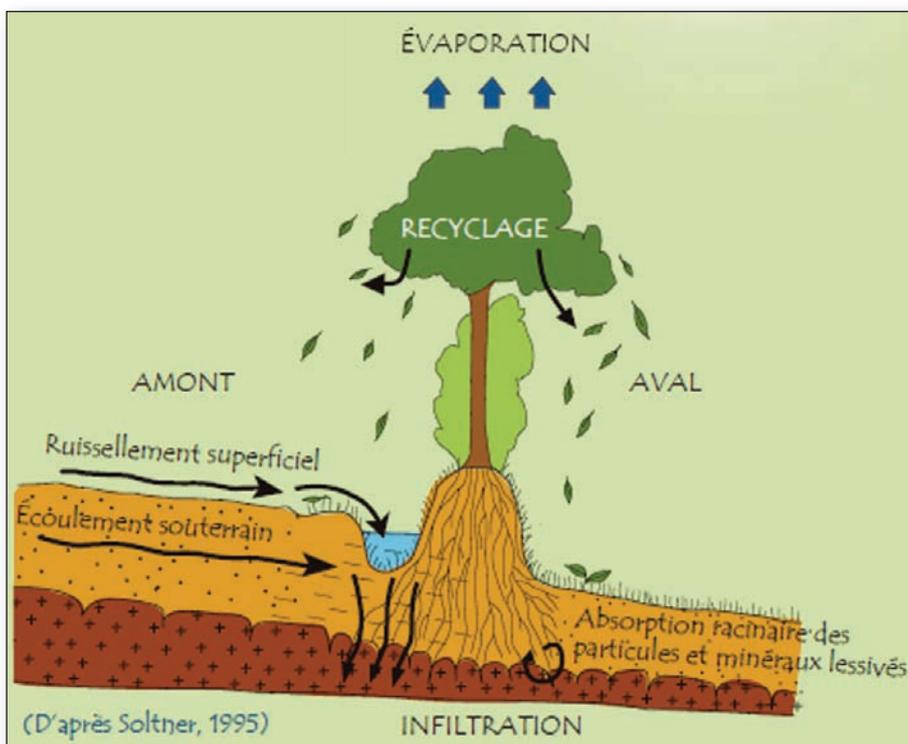
- L'étang du Bois Joli à Pleurtuit
- L'étang de Beaufort à Plerguer
- L'étang de Mirloup au Tronchet
- L'étang de Landal à la Bousac

Après chaque captage, les usines assurent la qualité de l'eau et le respect des ressources. L'eau potable est stockée temporairement dans les châteaux d'eau.



# LE FOCUS

Depuis plusieurs années, le dérèglement climatique entraîne une alternance d'années humides/sèches avec plusieurs mois sans pluies ou peu abondantes qui ne permettent pas des stockages suffisants sur le long terme, nous sommes déjà en alerte pour les mois à venir ! Le niveau des étangs va baisser puisque les rivières s'assèchent et les périodes de sécheresse augmentent.



## Comment consommer en conscience l'eau potable ?

Il existe trois volumes d'eau à distinguer :

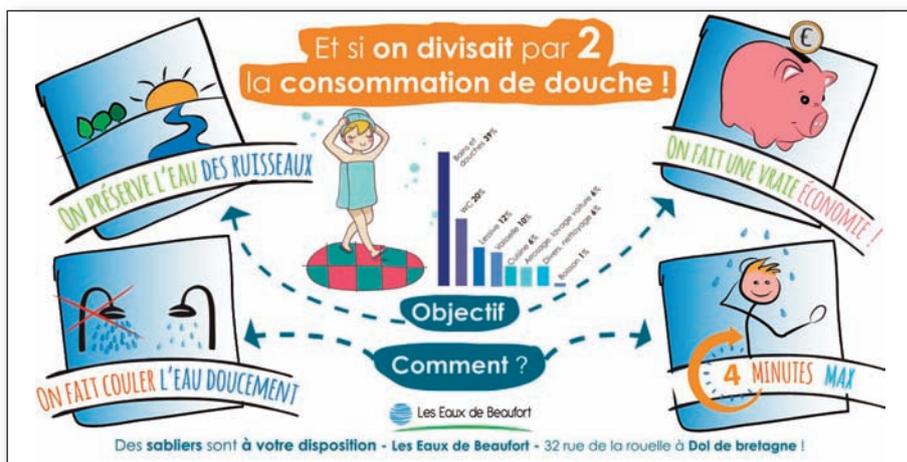
**Le volume essentiel :** consiste à utiliser l'eau pour s'hydrater, cuisiner et rester propre. Le volume préconisé est de 15m<sup>3</sup> par an et par personne.

**Le volume technique :** est lié à l'aménagement du logement, le ballon d'eau chaude qui selon son éloignement du lieu de distribution entraîne un gaspillage de l'eau. Plus il est loin de vos robinets plus il faut attendre l'eau chaude ...

**Le volume loisir :** est utilisé pour le loisir, remplir la piscine, la baignoire et prendre des douches longues. Ce volume est à fortement limiter.

## Comment s'adapter ?

Nous devons éviter le ruissellement de l'eau vers la mer. Il faut donc **planter, planter, planter** des arbres, des arbustes et réaliser des Fossés – Talus-Plantés pour favoriser la pluie locale par la transpiration des grands végétaux et l'infiltration de l'eau dans le sous-sol qui alimente nos puits, nos ruisseaux et fossés.



## Comment optimiser notre consommation ?

Il est proposé des moyens techniques pour limiter notre consommation d'eau :

**Installer** des mitigeurs ou douchettes

**Mettre un réducteur** de pression dès le compteur d'eau

**Vérifier** vos compteurs pour détecter d'éventuelles fuites

Les Eaux de Beaufort  
www.eaux-beaufort.fr

VEOLIA

### TEST FUITES

Une fuite peut être facilement détectée  
Il suffit de relever son compteur le soir avant de se coucher et de le refaire au matin.

**1<sup>ère</sup> ETAPE :** Je relève mon compteur le soir.

**2<sup>ème</sup> ETAPE :** Pendant la nuit : je ne tire pas la chasse d'eau, je n'ouvre aucun robinet, je n'utilise aucun appareil ménager.

**3<sup>ème</sup> ETAPE :** Je relève mon compteur le matin.

m <sup>3</sup>		litres		
				Le soir
				Le matin

**4<sup>ème</sup> ETAPE :** Si vous constatez une différence > à 2 l, un contrôle est à effectuer.

## Soyons tous vigilants à notre consommation pour préserver nos ressources

Interview de Jean-Francis Richeux, président du syndicat des eaux de Beaufort :

**Lors de l'assemblée générale des eaux de Beaufort, Jean-Francis Richeux tire la sonnette d'alarme :**

«Nous avons 3 mois d'avance sur les réservoirs en eau, nous ne sommes plus en surverse. Notre réserve d'eau correspond déjà à celle du mois de mai. On s'attend à des restrictions préfectorales. Tout le monde doit se sentir concerné les collectivités, le monde économique, le tourisme et les particuliers».

**Quelles sont vos préconisations ?**

«Il faut que la terre se réhydrate en eau. La terre et la végétation doivent récupérer l'eau qui actuellement retourne directement à la mer ou s'évapore, elle est donc perdue. Il faut favoriser la plantation d'arbres qui permettent de retenir l'eau, qui favorisent la formation des nuages, la pousse de champignons qui sont de réelles éponges, de talus, des zones humides (85 % d'eau sur sa profondeur). Exemple de l'Australie qui était couverte de vastes forêts et qui a subi à une déforestation importante par l'homme voit ses zones désertiques s'étendre».



**Quelles sont les orientations de 2023 ?**

«On rappelle que l'on est à 90 % de rendement. On est à 850000 m<sup>3</sup> d'économisés soit 600000 euros. L'eau est un produit rare qui n'est pas encore cher mais avec la sécheresse, elle peut le devenir. L'eau est un produit alimentaire qu'on ne peut garder que 6-7 jours dans les tuyaux seulement après il devient impropre à la consommation. Il faut donc le préserver. L'année passée des baisses de débit (abaissement de 1 barre de pression) ont été effectuées sur le territoire et ont permis d'économiser 70 000m<sup>3</sup> puis une réhausse a été effectuée pour les défenses incendies. Aujourd'hui c'est une vraie solidarité qui doit être mise en place entre les différents terri-



## Soyons tous vigilants à notre consommation ...

### Interview de Jean-François Richeux, président du syndicat des eaux de Beaufort :

toires, certains sont très pauvres en alimentation, d'autres très demandeurs. Il faut assurer la sécurisation en eau sur l'ensemble du territoire, exemple de la Rive Gauche de la Rance qui alimente le secteur de Tully et permet de délester d'autres secteurs. L'eau est un élément fédérateur des territoires, il faut partager cette ressource, en Ille et Vilaine, entre Rennes métropole et le reste du territoire c'est un vrai problème avec le développement économique. Certains secteurs sont pénalisés (La Vallée du Couesnon) il faut qu'il y ait un vrai partage».

#### Quelles sont les préconisations pour l'été à venir ?

«Il faut faire attention, installer des équipements économes en eau, exemple le réducteur de pression dès le compteur d'eau, le mousseur sur les robinets, ne pas consommer plus de 15l d'eau pour la douche ou pas plus de 4 minutes. Face à la sécheresse ayons de bons réflexes, suite à un hiver et un printemps plus secs que les moyennes saisonnières, plusieurs départements français font aujourd'hui face à un épisode de sécheresse. Soumis ou non à des mesures de restrictions chacun d'entre nous peut adopter les bons réflexes pour économiser l'eau ! Pour faire face à un manque d'eau, les préfets peuvent être amenés à prendre des mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau. Le 15 mars était déjà prévue une réunion par le préfet d'Ille et Vilaine où ont été décidés les niveaux de gravité».

#### Niveau 1 : vigilance

Ce niveau de vigilance sert à informer et à inciter les particuliers et les professionnels : pas de restrictions en vigueur mais une sensibilisation des particuliers, des entreprises, des collectivités et des agriculteurs sur les économies d'eau.

#### Niveau 2 : alerte

Les niveaux d'alerte et d'alerte renforcée exigent de réduire tous les prélèvements et interdisent les activités impactant les milieux aquatiques. Jusqu'à 50 % d'économie d'eau peuvent être exigés. Quelques-unes des restrictions :

**Arrosage des pelouses** et massifs fleuris interdit entre 11h et 18h

**Arrosage des jardins potagers** interdit entre 11h et 18h

**Arrosage des espaces verts interdit**, sauf plantation de moins d'1 an

**Remplissage et vidange de piscine privées** (+ 1m<sup>3</sup> : interdit sauf remise à niveau et premier remplissage)

**Lavage de voitures** : interdit pour les particuliers, soumis à condition pour les professionnels (utilisation d'un matériel haute pression ou d'un système de recyclage de l'eau)

**Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées...** interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel

**Irrigation par aspersion des cultures** entre 11h et 18h

**Irrigation des cultures** par système d'irrigation localisée (par ex : goutte à goutte) : autorisé

#### Niveau 3 : alerte renforcée

Les niveaux d'alerte et d'alerte renforcée exigent de réduire tous les prélèvements et interdisent les activités impactant les milieux aquatiques. Jusqu'à 50 % d'économie d'eau peuvent être exigés. Quelques-unes des restrictions :

**Arrosage des pelouses et massifs fleuris** interdit

**Arrosage des jardins potagers** interdit entre 9h et 20h

**Arrosage des espaces verts** interdit, sauf plantation de moins d'1 an

**Remplissage et vidange de piscine privées** (+



## pour préserver nos ressources !!!

1m<sup>3</sup> : interdit sauf remise à niveau et premier remplissage)

**Piscine ouverte au public** : vidange soumise à autorisation auprès de l'ARS

**Lavage de voitures** : interdit pour les particuliers, soumis à condition pour les professionnels (utilisation d'un matériel haute pression ou d'un système de recyclage de l'eau)

**Nettoyage des façades**, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées... interdit sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel

**Irrigation par aspersion des cultures** entre 9h et 20h

**Irrigation des cultures** par système d'irrigation localisée (par ex : goutte à goutte) : autorisé

### Niveau 4 : Crise

Le niveau de crise déclenche des interdictions pour préserver les usages prioritaires : santé, sécurité civile, eau potable, salubrité ;

Quelques-unes des restrictions :

**Arrosage des pelouses et massifs fleuris** interdit

**Arrosage des jardins potagers** interdit entre 9h et 20h

**Arrosage des espaces verts** interdit

**Remplissage et vidange de piscines privées** interdit

**Piscine ouverte au public** : vidange soumise à autorisation auprès de l'ARS

**Lavage de voitures** : interdit pour les particuliers et pour les professionnels (sauf impératifs professionnels)

**Nettoyage des façades**, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées... interdit sauf impératif sanitaire ou sécuritaire et réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel

**Irrigation par aspersion des cultures** : interdit

**Irrigation des cultures** par système d'irrigation localisée (par ex : goutte à goutte) : interdit

**CETTE ANNÉE PROMET D'ÊTRE CHAUDE ET SÈCHE...**

...les sécheresses augmentent, nos ruisseaux n'augmentent pas.  
Il n'est pas rare d'être à 10-15 jours de couper l'eau à tout le Pays de Saint-Malo.

**SOYONS ACTEUR DE NOTRE EAU CET ÉTÉ !**

**COMMENT ?**

- EN RÉDUISANT LE DÉBIT ET 4 MINUTES MAX
- PETITE CHASSE + 1 BOUTEILLE DE 50 CL DANS LE RÉSERVOIR
- POSER UN RÉDUCTEUR DE DÉBIT
- NE PAS RENOUVELER L'EAU DES PISCINES

Les Eaux de Beaufort  
32 rue de la rouelle à Dol de Bretagne - 02 99 40 08 33 - [www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

Cartoon Pub

## VOLS AU-DESSUS DU MARAIS, GILLES TIJOUX LAURÉAT

La cérémonie de remise des prix du concours photos de la communauté de communes sur le thème Vols au-dessus du marais s'est tenue dimanche 12 février à la Maison du marais.

40 photos ont été présentées et c'est Gilles Tijoux de Pleine-Fougères qui remporte cette nouvelle édition. Les photos sont visibles à la Maison du marais. Félicitations à l'ensemble des participants.



## Les associations

### ADMR

**Vous êtes dans l'une de ces situations :** Reprise ou changement d'emploi, modification de vos horaires professionnels, grossesse difficile, retour d'hospitalisation ou de maternité etc. Vous avez besoin d'un soutien pour vos tout-petits, d'une garde d'enfants à domicile...

**Pensez au service Famille de l'ADMR !** Il vous permettra de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il s'agit soit d'une aide dans les tâches du quotidien : ménage, repas-



sage, aide aux courses etc. soit d'un soutien à la parentalité : aide au repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs etc.

**Vous pouvez être aidé financièrement :** Des aides financières sont possibles (CAF, MAS, Conseil départemental) ; par ailleurs, 50% des sommes restantes sont déductibles des impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt.

**Vous désirez un renseignement sur le service Famille ou sur un autre service de l'ADMR (intervention à domicile, ménage, portage des repas) ? Renseignez-vous au 02 99 48 66 51.**

## CLUB DES RETRAITÉS

À l'occasion de l'assemblée générale du club des aînés, présidé par Catherine Robin et en présence du Maire, Louis Thébault, Annette Pichon, en remerciement de 12 années de service dans le bureau du club, a reçu de Bernadette Pigeon, présidente de la section locale, la médaille fédérale de Génération Mouvement.

Gerard Pichon quitte lui aussi le club après 12 années en tant qu'adhérent dont trois années membre du bureau. Le Maire a profité de cette réunion conviviale pour présenter ses vœux aux adhérents du club. Celui-ci fête par ailleurs cette année ses 50 années d'existence.

Au mois de février, l'après-midi crêpes a rassemblé 35 personnes.

À noter également qu'au mois d'avril, la réunion mensuelle est exceptionnellement avancée au 6 avril au lieu du 13.

Le club accueille toujours les nouveaux adhé-



rents, peu importe l'âge, pour participer aux différentes animations et notamment aux réunions mensuelles programmées le 2<sup>e</sup> jeudi du mois.

## SOLIDARITÉ ENTR'AIDE

Sous la présidence de Marie-Thérèse Duchemin, la 35<sup>e</sup> assemblée générale de Solidarité Entr'aide s'est déroulée le 24 février.



C'est à l'initiative de Monsieur Pirot, assistant social, qu'est née l'association. «Il souhaitait réunir les différents organismes, CCAS, Secours catholique et bénévoles qui apportaient indifféremment leurs aides aux personnes dans le besoin» précise la présidente. Durant de nombreuses années, Henri Moubèche en a assuré la présidence. Au cours de l'assemblée, une minute de silence a été observée



à la mémoire d'Eugène Bouvier qui était à l'origine de la journée arrachage de navets. Solidarité Entr'aide répond aux besoins formulés par le CDAS et les CCAS pour des aides alimentaires mais aussi en électroménager. À ce sujet, l'association accepte les dons en électroménager en état de marche. Présent à l'assemblée générale, le Maire, Louis Thébault, a annoncé qu'une épicerie solidaire, mise en place par un organisme, devrait prochainement voir le jour.

# Les associations

## Amicale des donneurs de sang

Tout d'abord merci aux 53 donneurs dont 5 nouveaux venus à la collecte de sang du 10 janvier dernier à Pleine-Fougères permettant d'approvisionner les hôpitaux.

En France, pour soigner l'ensemble des malades, il faut que 10 000 personnes viennent donner du sang chaque jour. 1 million de malades, par an, ont besoin de ces dons de sang mais aujourd'hui, seulement 4% des Français qui pourraient faire un don passent à l'acte !

### Don plasma et don de sang : quelle différence ?

Un don de sang permet de recueillir trois composants essentiels pour fabriquer des produits sanguins pour les malades : des globules rouges, des plaquettes et du plasma. Le prélèvement d'un don de sang ne dure qu'une dizaine de minutes.

Pour un don de plasma, l'EFS (Établissement Français du Sang) n'extrait que le plasma du sang du donneur et lui restitue les autres composants. Cette méthode permet de récolter deux à quatre fois plus de plasma que lors d'un don de sang. Le prélèvement, plus long, dure entre 45 et 60 minutes, ce qui permet au donneur d'avoir un moment au calme allongé pour prendre le temps de se reposer. En 2022, grâce au covoi-



tage mis en place depuis Pleine-Fougères pour se rendre à la Maison du Don à Rennes, 23 dons de plasma ont pu être recueillis. Notre référent pour ce don de plasma est Loïc Chouenard - 06 65 66 70 75. Prévoir la demie journée. Nous vous invitons à venir à la prochaine collecte de sang à Pleine-Fougères le **mardi 23 mai de 14h30 à**

**18h30** en prenant votre rendez-vous sur l'appli « Don de sang ». Pour tous renseignements vous pouvez appeler un membre de l'association et le responsable au 06 62 42 54 36.

**Rappel :** amener sa carte d'identité, peser plus de 50 kg et ne pas venir à jeun ; compter une heure.

## MOTO-CLUB

Dernière ligne droite pour le moto-club de Pleine-Fougères qui organise son moto-cross le 9 juillet. Les bénévoles sont à pied d'œuvre pour nettoyer la piste et terrain afin d'accueillir les spectateurs et les 250 pilotes attendus.

Le club compte une quarantaine de pilotes mais aussi 15 jeunes de l'école de pilotage. À ce titre, le moto-club a pour projet notamment de créer une piste pour l'école de pilotage.

Renseignements : Moto-club de Pleine-Fougères, Frédéric Chevalier au 07 57 41 57 40.



## APEL de l'école Sainte-Marie

Dans le cadre de la 16e semaine des Apel, l'école Sainte-Marie a organisé sa première soirée zumba le 10 mars.

L'association des parents d'élèves vous donne rendez-vous pour d'autres animations :

**Vide ta chambre dimanche 14 mai** : ouvert à tous dans l'enceinte de l'école Sainte-Marie

**Fête de la musique vendredi 9 juin** : dans l'enceinte du collège de la maternelle à la 3e

**Tombola** : l'APEL recherche de nombreux lots pour le grattage

**Kermesse dimanche 2 juillet** : dans l'enceinte de l'école

**Et tout au long de l'année** : ventes de gâteaux, saucissons, chocolats..



## COPF SECTION BADMINTON

La section badminton poursuit ses bons résultats avec chez les jeunes qui ont participé au tournoi du Pays de Fougères à Antrain :

**En cadet**, Gabin 1/2 finaliste ; **en minime**, Martin en finale ; Félix-Yann en 1/2 finale ; Alexis et Ethan en 1/4 de finale. **Chez les benjamins**, Balthazar en 1/2 finale.

**En cadette** : Justine en finale, Eléonore et Jessie en 1/2 finale et Olivia 1/4 finale.

**Au tournoi de Saint-Méloir des Ondes** : **en junior**, Lino et Bastien en 1/2 finale ; **en minime**, Ethan en 1/2 finale et Félix-Yann en 1/4 de finale. **Chez les benjamins**, Balthazar en 1/2 finale.



# Les associations

## J'AI DEUX NOTES À VOUS DIRE (J2N)

**C'est désormais notre rendez-vous bonheur de fin d'année pour célébrer la musique et le travail de nos élèves !**

J2N met de nouveau en scène ses élèves à la Médiathèque de Pleine-Fougères, venez nous encourager les : **Samedi 8 Avril à 14h30** : Piano et **samedi 13 Mai à 14h30** : Guitares, Chant, Piano

Vous ne pouvez être présents sur ces dates ? Qu'à cela ne tienne, d'autres dates sur d'autres lieux sont possibles, n'hésitez pas à en parler à nos professeurs ! Comme toujours suivez nos coups de cœurs & coups de musique via Facebook ou notre site [www.jai2notesavousdire.com](http://www.jai2notesavousdire.com) Au plaisir de ces partages futurs !



## GÉMOUV' 35 – SECTEUR DE PLEINE-FOUGÈRES

**Le secteur organise ses activités dans le but de participer à l'animation des clubs, permet les rencontres pour lutter contre l'isolement. Il n'y a rien de pire que la solitude. Nos efforts doivent favoriser le lien social et de bien vieillir ensemble.**

**Le secteur organise des sorties à la journée, à la semaine dont un voyage Languedoc Camargue du 29 avril au 6 mai 2023 et un voyage en Italie du 11 mai au 18 mai 2023.**

Des animations sont organisées le 2<sup>e</sup> mardi du mois une fois dans un club pour le gai savoir et une autre fois dans un autre club pour le loto. La gymnastique douce a lieu tous les lundis à la salle Serge Gas de Pleine-Fougères de 14h à 15h animée par un professionnel agréé par Siel Bleu, le Bowling tous les derniers mardis du mois à Dol de Bretagne à 14h, la marche nordique a lieu tous les vendredis



matin au Pas Gérard à Sains de 9h30 à 11h 30 organisée par des animateurs agréés par la Fédération d'Ille et Vilaine ayant leur Brevet de secourisme. Une fois par mois nous allons à l'extérieur. La danse en ligne a lieu tous les 1er et 3e mardi du mois à la salle des fêtes de La Boussac de 13h 30 à 16h animée par deux coachs.

Prochain rendez-vous, le 13 avril, le Gai Savoir à Pleine-Fougères avec la demi-finale organisée par la Fédération d'Ille et Vilaine, venez nombreux !

**Renseignements : Bernadette Pigeon 06 71 32 94 56 et Michèle Droubaix 06 74 51 58 39**

## FC BAIE

La saison 2022/2023 est historique pour notre club avec 251 licenciés. Nos jeunes sont encadrés par Baptiste Prunier, diplômé BMF et Romain Emeriau, service civique.

**Petit point sur les effectifs et classements :**

**Catégories U6-U7 et U8-U9 :** trois équipes de 15 enfants sont engagées avec une moyenne de 30 enfants à chaque entraînement.

**Les U11 :** l'équipe A est en passe de se qualifier pour la Coupe Jo Burel, plus haute coupe du département. L'équipe B joue les qualifications pour la coupe Pays. 24 enfants sont présents à chaque entraînement.

**Les U13 :** l'équipe A joue la coupe Secteur et la B la coupe Pays. 26 jeunes sont à l'entraînement chaque semaine.

**Les U14 :** cette nouvelle équipe créée cette année évolue dans le championnat D3 et rassemble 15 jeunes. Elle est composée de plusieurs débutants et de 5 féminines. Les résultats sont encourageants.

**Les U15 :** évoluant en D3, cette très belle équipe composée de 5 U15 et 15 U14, après des résultats compliqués, enchaîne les victoires depuis le mois de décembre et se place 1ère du classement.

**Les U17 :** évoluant en D2, merci à la dizaine de garçons qui a permis de maintenir cette équipe. Seniors : les équipes A et B luttent pour le maintien en D1 et en D3. L'équipe, en D4 est en entente avec la JS Baguer-Pican 2. Sont présents à l'entraînement environ 14 joueurs le mercredi et 30 le vendredi.



**Seniors :** les équipes A et B luttent pour le maintien en D1 et en D3. L'équipe, en D4 est en entente avec la JS Baguer-Pican 2. Sont présents à l'entraînement environ 14 joueurs le mercredi et 30 le vendredi. Jérémie Ruaux, central au niveau régional, David Chappé et Maxime Chambon, centraux en départemental, sont les trois arbitres du club. Merci à eux de nous représenter. Au cours des vacances, un stage extra-foot a permis aux enfants et encadrants de se retrouver dans un autre contexte. La soirée couscous du 11 mars s'est bien passée. Le FC Baie organise en fin de saison trois tournois : le 29 mai de 9h à 17h pour les U11/U13, le 30 avril de 13h à 18h, pour les seniors féminines et le 1<sup>er</sup> mai pour les seniors de 9h à 17h. Toute aide est la bienvenue. Le club remercie les bénévoles, dirigeants, arbitres, membres du bureau, joueurs, parents et tous ceux qui œuvrent pour le club.



# Les associations

## CTPF35 BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

L'hiver s'est installé depuis quelques mois, aussi nos sorties ont été quelques peu mises en hibernation. Avec les beaux jours, nos organisations et activités vont reprendre :

**Le 25 mars** nous avons accueilli plusieurs cyclotouristes venus pour effectuer des Brevets Fédéraux de 100 et 150 km et des Brevets de Randonneurs Mondiaux de 200 et 300 km, ces derniers étant qualificatifs pour le Paris Brest-Paris 2023. **Le 13 mai, la fête du vélo** revient, animation gratuite ouverte à tous(tes) petits(es) et grands(es). Sur la Place Chateaubriand de Pleine-Fougères, nous organiserons, le matin, un concours de vélos fleuris et un parcours d'agilité et sécurité et l'après-midi, une randonnée découverte accompagnée, n'hésitez pas à venir participer à cet événement chacun à son niveau. **Le 27 juin**, sera notre habituelle **Cyclo Baie**, le matin tous les adeptes de randonnées à vélo (route ou VTT) choisiront leurs parcours fléchés, y compris un petit parcours familial, ainsi qu'une randonnée pédestre accompagnée. En famille ou entre amis vous participerez **au repas cochon grillé**, Salle Serge Gas. (sur place ou à emporter). **Renseignements : 06 61 87 12 28 ou ctpleinefougères@orange.fr** Notez ces événements, nous serons heureux de vous y retrouver.

**Nous sommes aussi sollicités par :**

**L'Agence départementale du pays de Saint-Malo** pour organiser sur Dol de Bretagne des journées conviviales sur des espaces fermés. Des jeux, des



animations permettront d'évaluer les capacités et l'envie des publics : s'amuser à vélo, atelier d'entretien (avec vélos témoins), parcours, manipulation, démonstrations afin de recueillir les envies, les disponibilités, capter les intérêts des personnes désireuses de faire du vélo. **Dans le cadre du cycle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable**, lancée par la Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel, nous interviendrons pour animer un événement interclasses sur deux jours, les 15 et 16 juin, sur les enjeux de la mobilité et la conduite du vélo.

## ODE OUVERTURE, DÉCOUVERTES, ÉCHANGES

L'association ODE (Ouverture, découvertes, échanges) a organisé le 25 mars 2023 le repas Paëlla à emporter, qui a connu un grand succès.

Merci pour votre soutien ! Pour l'an prochain, nous espérons que, les inquiétudes sanitaires ayant cessé, ce repas annuel nous permettra de nous retrouver tous salle Serge Gas pour plus de convivialité. ODE prépare activement le voyage en Espagne à l'invitation de nos amis de Huerta De Rey, du 13 au 18 juillet 2023. Nos correspondants polonais ne viendront pas nous visiter cette année. Cependant suite à l'organisation, en juillet 2022, de rencontres des villes de l'Ille et Vilaine et de leurs jumelles polonaises, dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire de Bretagne-Pologne, un déplacement en Pologne à l'occasion des 30 ans de La Maison de la Bretagne à Poznan est initié par Bretagne-Pologne du 21 au 25 juin 2023, pour poursuivre la réflexion engagée à Rennes en 2022 sur les missions données à nos échanges. Une petite



délégation de ODE répondra présente à cette invitation et rencontrera nos amis de Steszew afin de préparer les échanges de 2024. Par ailleurs, ODE organise une exposition de l'Institut culturel polonais de dessins d'enfants Polonais et Ukrainiens intitulée «Maman, je ne veux pas la guerre» à la Médiathèque de Pleine Fougères du 2 mai au 7 mai.

### Fêtes de Pâques

Elles sont de retour avec une grande nouveauté, une course de caisses à savon. Tout au long du week-end de Pâques, une fête foraine est proposée place Chateaubriand. Le dimanche 09 avril, des courses cyclistes sont organisées sous le contrôle de la JS Dol. Le lundi de Pâques, retrouvez le repas de la tête de veau, de 10h30 à 12h, salle Serge Gas. Quant à la course de caisses à savon, elle débute le lundi 10 avril à 10h30 par des entraînements puis, en début d'après-midi par la course. Cette première édition mobilise de nombreux bénévoles que nous remercions pour leur investissement.



### Le Grand Défi

Rendez-vous le 9 juin pour encourager les participants d'un raid Handi-Valide, entre 13h et 16h, dans le cadre du Grand Défi qui part de Rouen le 2 juin pour arriver à Rennes le 10 juin. 32 personnes réparties en 14 binômes traverseront la commune dans le sens Mont-Rouault/La Lande du Pin. Toutes les informations sur cet événement sont à retrouver sur [www.legrand-defi.com](http://www.legrand-defi.com)



**PARTICIPER  
AU GRAND DÉFI  
2023**

### Fête de la musique

L'arrivée de l'été se fête en musique le vendredi 16 juin avec une nouvelle édition de la fête de la musique dans les rues du centre-bourg et à l'église. Des groupes locaux mais aussi de nouveaux groupes et formations seront au rendez-vous pour cette soirée festive : Chorale des petits chanteurs de Combourg, Café Frock, Glaz Varch, J2N, Ibson Daone, Manata, Touscouleurs etc.



### Dates à retenir



**Agenda** (dates connues à ce jour).

**Fêtes de Pâques** : du 8 au 10 avril - Centre ville

**Tous au jardin** : 15 avril - Jardin Triskel

**Tournoi du FC Baie** : 1<sup>er</sup> mai - Stade

**Distribution de graines Commune de patrimoine de Bretagne** : 16 mai - Sur le marché

**Nettoyons la nature** : 2 juin - Jardin des saveurs

**Le Grand Défi** : 9 juin -

**Fête des mères** : 14 juin - A la Mairie

**Fête de la musique** : 16 juin - Centre ville

**Folklores du monde** : le 8 juillet - Place Chateaubriand et salle Serge Gas

**Moto-cross** (moto-club de Pleine-Fougères) : le 9 juillet - Au Pin

# Fêtes de Pâques pleine-Fougères

Tout le week-end

**Fête foraine**



Dimanche 9 avril

**Chasse à l'œuf** avec

**Pleine en Fêtes**

**Courses cyclistes**

**Avec la JS Dol**

Lundi 10 avril

**Repas de la tête  
de veau &**

**1ère course de  
Caisses à savon**

**Nouveauté 2023**

**Pleine-Fougères**



## Course de Caisses à savon le 10 avril

Règlement disponible sur le  
Facebook de la Mairie ou à

[animation.mairiepleinefougères@orange.fr](mailto:animation.mairiepleinefougères@orange.fr)

Organisation : Commission animations